

MONTREVAULT-SUR-EVRE

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

DOSSIER D'APPROBATION

Pièce n°6.1.2


**PLAN DE ZONAGE - Planche est
ST REMY-EN-MAUGES**

échelle 1/ 5000

	Prescrit le	Arrêté le	Approuvé le
élaboration du PLU	30.05.2011	25.04.2016	24.04.2017
modification 1			27.01.2020



8, avenue des Thébaudières
44 800 SAINT-HERBLAIN
Tél: 02 40 94 92 40
Fax: 02 40 63 03 93



Légende

- Limite de zones, de secteurs et de sous-secteurs
- Espace boisé classé à conserver
- Terrains cultivés à protéger et inconstructibles
- Emplacement réservé, le numéro renvoie à la liste des emplacements réservés figurant sur les documents graphiques
- ▲ Patrimoine (bâti et petit patrimoine) à préserver et à mettre en valeur
- ★ Arbre isolé à préserver ou à mettre en valeur
- Haie bocagère à préserver et à mettre en valeur
- Chemin (piétonnier et cyclable) à conserver ou à créer
- Cours d'eau à préserver et à mettre en valeur
- Changement de destination autorisée
- Secteur doté d'orientation d'aménagement et de programmation (voir pièce 4)
- Zone non aedificandi
- Emprise indicative des zones humides